



JEUDI 4 MARS 2021 : LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU SPECTACLE EN COLERE !

Les semaines se succèdent et nous ne voyons rien venir. Alors que la ministre de la Culture a annoncé dans la presse la mise-en-place de deux « concerts tests » en mars-avril à Paris et Marseille, les perspectives d'une réouverture et d'une reprise de l'activité pour nos secteurs demeurent encore très incertaines. Nos professions sont à l'arrêt pour une longue durée encore et la reprise de nos activités interviendra dans tous les cas de manière très dégradée. Les dernières annonces sur les festivals le démontrent (formes réduites, programmation réduite). La

question que toutes les travailleuses et tous les travailleurs de nos secteurs se posent est de savoir comment tenir jusqu'au retour à la « normale » de nos activités.

Partout et depuis plusieurs semaines, les professionnel-le-s du spectacle, qu'elles et ils soient artistes, autrices/auteurs, technicien-ne-s ou personnels techniques et administratifs se mobilisent et multiplient les rassemblements et les actions sur le territoire pour faire entendre leur voix. Le gouvernement, lui, refuse d'entendre nos revendications et ne daigne même pas examiner nos propositions.

Les professionnel-le-s doivent prendre la mesure de ce qui se joue en ce moment.

NOUS VOULONS VIVRE DE NOS MÉTIERS !

La profession a besoin en urgence de travailler pour permettre à chacun d'avoir des conditions dignes d'existence et de garantir les droits sociaux. Là encore, le ministère de la Culture nous place dans une impasse en refusant qu'un plan massif pour l'emploi soit mis en œuvre dès aujourd'hui pour financer des répétitions, des résidences de création et tout autre forme de travail encore possible dans la période.

LA PROLONGATION DE L'« ANNÉE BLANCHE » EST LOIN D'ÊTRE ACQUISE !

Madame Roselyne Bachelot s'est engagée devant les médias à la prolongation d'une nouvelle « année blanche » pour les intermittent-e-s du spectacle. Pourtant, en coulisse ce scénario n'est pas privilégié. La ministre de la Culture et la ministre du Travail ont [récemment missionné André Gauron](#), afin d'évaluer la situation des intermittent-e-s du spectacle après le 31 août 2021, en différenciant selon les secteurs, les métiers et les dates anniversaire de chacun. Parmi les pistes évoquées, la mission devra donner des « réponses ciblées » et explorer des solutions comme la clause de rattrapage (qui n'assure qu'une prolongation de 6 mois à l'assurance chômage). Une nouvelle année blanche pour tous les intermittents n'est pas du tout garantie par le gouvernement ! [La menace qui pèse sur les annexes 8 et 10 est réelle !](#)

NOUS NOUS BATTONS POUR NOS DROITS SOCIAUX !

Une année déjà que nous ne travaillons plus. Une année que nous ne cotisons plus avec des conséquences catastrophiques pour nos retraites, pour l'accès à la sécurité sociale (maternité, maladie) et pour nos institutions sociales (CMB, Audiens, Afdas). Le gouvernement doit réagir ! Pour nous, il n'est pas question de résilience ni de « printemps inexorable » !

Les professionnel-le-s du spectacle, artistes autrices et auteurs, les artistes et technicien-ne-s du spectacle, les personnels administratifs et d'accueil du spectacle vivant vont se lever et ensemble, grâce à notre mobilisation, nous gagnerons !

Le 4 mars 2021, la Fédération CGT du Spectacle appelle à amplifier la mobilisation unitaire et à tenir des rassemblements sur tout le territoire ! Notre détermination est intacte. D'ici là, des actions seront organisées pour obtenir ce que nous revendiquons !

Paris, 22/02/2021.